

Daniel Pelletier et Claire Boily (2014). **Domaine Saint-Antoine. Monographie d'une résidence pour personnes âgées**. Québec, Université Laval. Cahiers de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique n° EE1306.

## Résumé

La monographie du Domaine Saint-Antoine décrit la démarche effectuée par un groupe de citoyens de Saint-Antoine-de-Tilly, municipalité rurale de 1 500 habitants où vivent des familles depuis plusieurs générations, pour établir une résidence pour aînés autonomes et semi-autonomes. Le but du projet est de freiner l'exode des personnes âgées, en leur offrant la possibilité de rester dans leur milieu d'origine lorsqu'elles doivent « casser maison ». Peu de ressources d'hébergement correspondant à leurs besoins et à leurs moyens financiers existent sur le territoire en 2006, au moment où des citoyens initient le projet. La Corporation des aînées de Saint-Antoine-de-Tilly voit le jour en 2006 en tant que personne morale à but non lucratif et œuvre à concrétiser le projet.

La monographie aborde brièvement l'histoire de Saint-Antoine-de-Tilly et dresse un portrait du milieu, en faisant ressortir ses caractéristiques démographiques, économiques et sociales, de manière à comprendre le contexte dans lequel le projet de résidence s'est développé. Par ailleurs, on y précise que trois secteurs sont reconnus au Québec dans l'hébergement pour les personnes âgées : le secteur public, sous la responsabilité de l'État ; le secteur privé dont les ressources doivent être accréditées et inscrites à un registre public depuis 2007 ; et le secteur communautaire ou le tiers secteur de l'économie sociale actif depuis les années 2000 dans le logement social. Le secteur privé et le tiers secteur de l'économie sociale s'adressent seulement à une clientèle aînée autonome et semi-autonome, puisque le réseau de la santé et des services sociaux est seul habilité à dispenser des services complets pour les personnes en perte d'autonomie. Des données montrent une grande disparité dans les services de soutien à domicile offerts dans les secteurs public et privé.

La Corporation des aînées bénéficie de plusieurs appuis pour réaliser le projet : sous forme de gratuité (argent, temps, matériel de promotion, équipement) ; issus de la redistribution des richesses (subventions des gouvernements municipal, provincial et fédéral) ; ou pleinement rémunérés (soutien professionnel d'organismes consultatifs ou gouvernementaux). L'acceptation du projet par la population locale et les élus municipaux est importante pour sa réalisation. De plus, sa concrétisation exige une collaboration étroite entre la Corporation des aînées et plusieurs acteurs et intervenants locaux, régionaux et provinciaux, des secteurs public, privé et communautaire, en raison de leurs compétences, de leurs expertises et de leur mandat.

Tout au long du projet, les promoteurs rencontrent plusieurs difficultés : le décès du maire qui a lancé le projet, obligeant la reprise par d'autres acteurs du milieu ; l'incertitude quant au financement et à la localisation de la résidence d'hébergement ; les tensions dans la communauté qui est divisée face au projet ; la construction d'un bâtiment préservant le statut patrimonial du village ; l'échéancier très serré pour rencontrer les critères d'admissibilité des programmes de subventions gouvernementaux ; et les difficultés à terminer les travaux dans les délais prévus et

selon les spécifications établies. De nombreux enjeux et contraintes sont associés à ce type de projet et en fonction des grandes orientations fixées par le gouvernement, auxquels s'ajoutent de nombreux dédales administratifs à travers diverses instances.

Grâce à sa détermination, la Corporation des aînés atteint son objectif. Le Domaine Saint-Antoine reçoit ses premiers occupants à l'été 2012 <sup>1</sup>. Il comprend 19 logements ainsi que des espaces de sociabilité et de divertissement à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Il offre des services résidentiels, d'alimentation et de loisir à une clientèle autonome et en légère perte d'autonomie, à revenu faible ou modeste. La ressource s'adresse en priorité aux résidents ou anciens résidents de Saint-Antoine-de-Tilly et de la MRC de Lotbinière. Elle est située au cœur du village et favorise l'intégration des résidents aux activités du centre communautaire et les contacts intergénérationnels. Le Domaine Saint-Antoine doit atteindre la pleine occupation des logements afin d'assurer un sain équilibre financier de la résidence. En 2014, l'objectif n'est pas atteint, malgré de nombreux efforts de recrutement de locataires. La rentabilité de la résidence devrait s'améliorer dans le futur car les prévisions démographiques laissent entrevoir une augmentation de la clientèle visée.

Sur le plan institutionnel, sa structure de gouvernance est simple et les locataires sont représentés au conseil d'administration (CA) et au comité de sélection et d'attribution des logements. Sa gouvernance, sa gestion et son fonctionnement sont régis par des règles internes adoptées par les membres de la Corporation des aînés. Par ailleurs, la construction d'une résidence, de surcroît une ressource locative à loyer modique admissible à un financement public, oblige la Corporation des aînés à respecter les règlements et les procédures des différentes instances gouvernementales concernées.

Sur le plan organisationnel, la Corporation des aînés assure le bon fonctionnement de la résidence, gère les logements et s'occupe de l'entretien des aires communes intérieures et extérieures. Des bénévoles participent aux travaux, offrent une présence à l'accueil de la résidence, informent et guident les résidents vers les programmes d'aide financière qui leur sont destinés. Dans le cadre d'une entente que la Corporation des aînés a signée avec la Coopérative de solidarité de services à domicile (CSSD) de Lotbinière, cette dernière assure le service des repas (recrutement, encadrement et rémunération du personnel), l'approvisionnement en fournitures et la préparation des repas. Les résidents bénéficient d'avantages financiers liés aux coûts de préparation des repas administrés par la coopérative. La CSSD de Lotbinière offre également des services complémentaires de soutien à domicile et d'entretien ménager aux résidents, sur une base individuelle.

Plusieurs facteurs contribuent au succès du projet : le rôle central du Groupe de ressources techniques (GRT) Habitation Lévy, promoteur de logement social ; le capital social des membres du CA de la Corporation des aînés et la présence de membres du conseil municipal sur ce conseil ; la gestion efficace d'un dossier complexe ; la concertation, l'échange d'informations et la proximité des partenaires ; la démarche planifiée et les actions bien préparées pour solliciter la population et la

---

<sup>1</sup> Au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux du Québec, ce n'est pas une résidence privée pour aînée (RPA).

faire participer ; l'implication des jeunes écoliers dans la promotion du projet ; et l'approche individualisée et personnalisée dans la collecte de dons avec le soutien de bénévoles.

La concrétisation du Domaine Saint-Antoine concourt à une prise de conscience de l'exode des aînés, de la situation du logement pour aînés dans la municipalité et du soutien nécessaire de la part des élus municipaux et des citoyens. Elle indique un sentiment d'appartenance suffisamment fort pour devenir un projet collectif et rassembleur, malgré les oppositions initiales. Elle est également la manifestation de la culture philanthropique ainsi que de l'esprit d'entraide et de solidarité présents dans la communauté. De plus, la ressource d'hébergement est un apport à la revitalisation de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, en offrant aux personnes âgées la possibilité de rester ou de revenir dans leur milieu d'origine et de s'intégrer à la vie sociale. La communauté retire plusieurs bénéfices de l'expérience : l'acquisition de savoirs de la part des membres de la Corporation des aînés ; le partage d'une expertise en habitation communautaire ; la création et le renouvellement de liens entre les différents acteurs locaux ; et l'expression d'un sentiment d'appartenance et de fierté collective pour avoir participé au maintien des aînés dans la localité.

Le Domaine Saint-Antoine offre un nouveau modèle de résidence à caractère communautaire à une clientèle aînée à faible revenu. De plus, la collaboration avec le CSSD de Lotbinière permet de consolider des services connexes à l'habitation, susceptibles de prolonger le séjour des résidents subissant une légère perte d'autonomie. Comme la question du logement social touche d'autres municipalités de la région, le projet du Domaine Saint-Antoine et la participation du GRT Habitation Lévy peuvent être une source d'inspiration pour d'autres initiatives de logement social et pour de nouvelles activités de l'économie sociale qui favorisent la création et le maintien de liens de solidarité et d'entraide. La monographie montre d'ailleurs que la concertation, la contribution et la participation du milieu au projet génèrent du capital social et une saine distribution du pouvoir au bénéfice des citoyens. Il serait souhaitable que cette catégorie d'établissement soit intégrée au registre des résidences pour personnes âgées.